

(7.03.2019) Les vignerons face à la Politique agricole 2022+ :

## **Position participative des vignerons vaudois sur la nouvelle politique agricole et le passage à l'AOP-IGP**

***Le projet de PA22+ prévoit de nombreuses évolutions pour l'agriculture en général et la révolution pour la viticulture. Le passage de l'AOC à l'AOP-IGP rebute et nécessite une dizaine de conditions à remplir avec l'accord et l'engagement préalable du Conseil fédéral.***

Parmi les mesures liées au marché, il est proposé d'augmenter la valeur ajoutée aux produits agricoles et de renforcer l'orientation marché, ce qui signifie pour le secteur vitivinicole, l'intégration d'un système uniforme d'indications géographiques pour une meilleure segmentation des vins sur le marché suisse, très concurrentiel avec deux bouteilles importées sur trois bouteilles consommées.

Notre fédération, tout comme la Fédération suisse des vignerons, ne s'y oppose pas, pour autant que des mesures préalables et d'accompagnement soient prises pour assurer le succès d'un tel chamboulement. En effet, le vignoble vaudois a mis près de neuf ans pour s'adapter aux nouvelles règles de l'Appellation d'origine contrôlée, du vin de pays et du vin de table et, la branche, qui ne souhaite pas ce changement, devrait acquiescer sans broncher ce bouleversement ? La conversion au système avec (AOP-IGP) ou sans indications géographiques appelle un temps d'adaptation plus long que celui proposé, des mesures de promotion des ventes pour communiquer sur le changement à venir auprès du grand public, des mesures de soutiens aux interprofessions dont le rôle va foncièrement changer dans la gouvernance pour la mise en valeur des terroirs. De même, il convient d'obtenir l'instauration d'autres conditions techniques et administratives respectant les us et coutumes développées au cours du temps dans le vignoble aux fins de combler nos consommateurs de crus locaux.

S'agissant de la préservation des ressources naturelles, le Conseil fédéral veut encore multiplier les exigences en matière d'écologie alors que des efforts importants – sans doute supérieurs à bien d'autres pays – ont été consentis depuis le développement de la Production intégrée dès les années septante. Pour aller dans ce sens, notre fédération souhaite que le Conseil fédéral réintroduise les dispositions permettant le bio parcellaire pour les cultures spéciales spécifiquement. Une telle mesure permettra d'affûter les arguments du Conseil fédéral pour lutter contre les initiatives hostiles aux produits phytosanitaires pour lesquelles, le peuple suisse devra se prononcer en 2020.

Consulter notre prise position en détail : [www.fvv-vd.ch](http://www.fvv-vd.ch)

### **Contacts pour renseignements :**

François Montet, président 079 422 94 42

Philippe Herminjard, secrétaire 079 390 66 11



*La Fédération vaudoise des vignerons est une association professionnelle regroupant toutes les personnes ou les sociétés pratiquant la production de raisin à des fins de vinification. Elle représente les intérêts des vignerons, des vignerons-encaveurs, des propriétaires de vignes, des tâcherons, locataires et chefs de culture, des vignerons pratiquant la production intégrée (VitiPlus), et des pépiniéristes viticoles. La FVV assure la défense des intérêts de tous pour maintenir en activité le plus beau métier du monde.*